



Avis d'audience

Le 28 mai 2012

Réf. 2012-H-114

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en juin pour examiner la demande d'Ontario Power Generation Inc. (OPG) qui vise à apporter une correction au permis d'exploitation d'un réacteur nucléaire (PERN) récemment modifié de la centrale nucléaire de Pickering-A. La centrale nucléaire de Pickering-A est située à Pickering, en Ontario.

OPG demande à la Commission de modifier le PERN de la centrale nucléaire de Pickering-A en raison d'une erreur administrative. La demande vise à apporter une correction à l'annexe A.1, précisément au tableau de l'effectif minimal par quart, en ce qui concerne une qualification particulière du personnel qui manutentionne du combustible à la centrale nucléaire de Pickering-B, afin qu'il reflète adéquatement le tableau compris dans le document « P-INS-09100-00003-R006 » d'OPG.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour examiner la demande d'OPG dans le cas présent. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et OPG.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et la demande d'OPG ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard

Agente de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca